Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le



ID: 039-200063212-20220202-2022\_05-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU JURA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

## **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

## DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2022-05

14

En exercice 18

Présents 12

Séance du 2 février 2022

Votants

<u>Date de la Convocation</u> L'an deux mil vingt deux,

26/01/2022

et le deux février,

Date de l'affichage

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune.

26/01/2022

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération Désignation d'une

suppléance à une

commission communautaire

<u>Présents</u>: MONNET Brigitte, FOURNIER Catherine, JACQUARD Roland, BONNIER Jacques, ATRON Marion, DEMAREST Sophie, ECOCHARD Pierre, GUICHARD Nelly, MARCHAND Claudine, PACOU Isabelle, ROCHET Jean-Louis,

**ROUCHE Irène** 

<u>Absents</u>: BLANCHON Sébastien (pouvoir à P.ECOCHARD), GAND Thomas (pouvoir à B.MONNET), GROS François-Damien, HAUBRUGE Christopher,

JUNG Valérie, LAINE Anthony

Secrétaire de séance : Isabelle PACOU

Il est nécessaire de désigner un conseiller municipal pour la suppléance de la commission communautaire affaires culturelles et animations de la Communauté de Communes Porte du Jura. Mme ROUCHE Irène est candidate.

Il est demandé au conseil municipal de valider cette candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

**VALIDE** la candidature en tant que suppléante de Mme ROUCHE Irène au sein de la commission communautaire affaires culturelles et animations de la CCPJ.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 02/02/2022
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte